

FOUESNANT

LES COMPTES DE LA FABRIQUE DE FOUESNANT

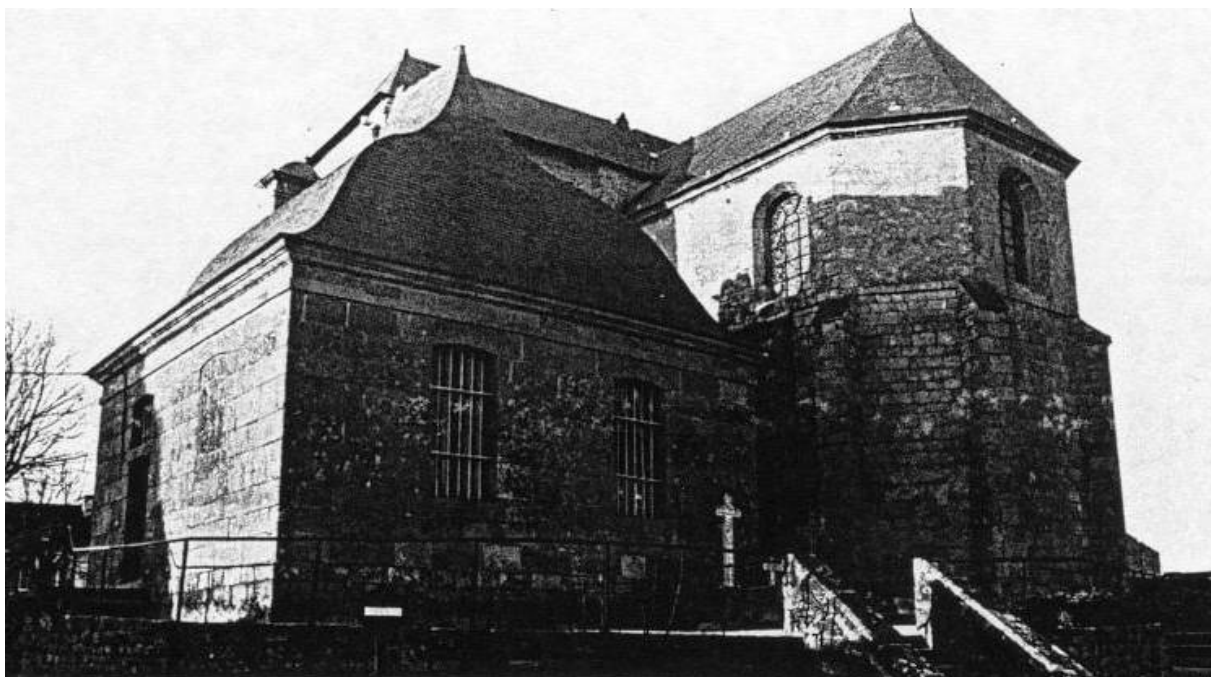
IL Y A 150 ANS

Au cours d'une visite à Saint Evarzec le 4 Juillet 1746, l'évêque de Quimper paraphait le registre de la Fabrique, instituait François Le Bourhis fabrique pour l'année, et lui remettait la somme de 298 livres 15 sols 11 deniers, reliquat du compte du précédent fabrique .

Le 21 Juin 1747, Julien Madua allait prendre la suite et, à cette occasion, François Le Bourhis rendait compte à l'évêque de « l'administration qu'il a fait des biens de la Fabrique, des oblations, droits de sépultures et de l'emploi des deniers pris des autres f~briques de la paroisse, pour la bâtisse d'une sacristie près de l'église. Paroissiale ainsi qu'il. »

En charge :

Le reliquat du précédent fabrique	2981. 15s. 11d
Bois vendus au Sieur Le Page de Quimperlé	871
Droits de services et sépultures	301
Oblations	801 19s
Arrérages de la fondation de Kerangaerel de 1734 à 1745	1441 1s
Pour les deux dernières années de la fondation de Bot-Conan	71 12s
Somme prise par voie d'emprunt de la fabrique de la chapelle de Kerbader, par permission de l'évêque, dont 4501 ont été remises par Tanguy Bertholom à Me Le Prédour et 1501 par le même à Mr le Recteur qui en a donné récépissé le 7 Juin 1747	6001
Somme remise par Me Le Prédour et empruntée avec l'autorisation de l'évêque à la fabrique de Ste Anne, pour la construction d'une nouvelle sacristie près de l'église paroissiale.	4881 8s
TOTAL	1 7361 15S 11D



Dépenses pour la construction de la sacristie.

Il est présenté à l'évêque un extrait du cahier journal mentionnant les sommes employées en paiement d'ouvriers, manoeuvres, fournitures de pierres, charpente et autres dépenses, depuis le commencement de l'ouvrage jusqu'au 6 Juin, établi par Mr Le Prédour prêtre, qui a bien voulu se charger de payer les ouvriers, les matériaux et toutes les dépenses mentionnées au dit journal.

Ces dépenses se sont élevées à la somme de 1477 l. II s.

De cette somme il faut déduire 31 l. 15 s. Pour façon de la porte principale, 7 l. 10 s. pour ferrures, 8 l. 10 s. pour façon de l'7, cordes de bois.

Il reste donc, affectée à la Sacristie, la somme de 1446 l. II s De plus, M le Recteur a fait l'avance, pour l'achat de chaux, clous, paiement d'ouvriers, de la somme de 190 l. 7 s. d'après le mémoire présenté. Sur cette somme, il faut déduire 5 l. 15 s. pour le nombre de clous mentionnés au dit mémoire, et employés à la porte principale de la chapelle Ste Anne.

Concernant la sacristie, il reste donc dû 184 l. 12 s. Tanguy Bertholom ayant; remis directement à Mr le Recteur la somme de 150 l. (Fournie par la fabrique de Kerbader), il reste dû à Mr le Recteur la somme de 34 l. 12 s.

On réserve de porter en décharge dans le prochain compte toutes les dépenses effectuées, après le 6 Juin 1747.

Dans l'état présent, la charge s'élève à	1848 1.7 s 11 d.
La décharge	1743 1. 8d.
Reliquat	105 1.7s 3d.

Dans la charge sont compris les 111 1. 12 s. que la- fabrique de Ste Anne a remis le II Juin entre les mains de Mr Le Prédour, pour compléter à 600 1 la somme que l'évêque a permis de prendre.

Le coût de la construction de la sacristie s'élèvera finalement à 2119 livres 10 sols non compris le paiement qui sera dû à Durand serrurier pour garnir l'armoire des archives et le coffre fort "

En décharge (dépenses) :

Visite épiscopale	4 l 4s
Visite archi diaconale	1 l 16s
Blanchissage des linges de l'église	3l
Vin de messe	18 l
Décimes	8l 3s
Vin de messe pendant l'année dont le terme du marché échoira le dernier jour de 1747	18l
4 quittances de Fagon	28l 2s
Raccommodage des grosses aubes	10s
Chandelles de suif	12s
Un cornet à éteindre les cierges	5S
Les Saintes huiles et les aller prendre	3L 10S
Cire	7L 11S
Honoraires aux prêtres de Fouesnant et de La Forêt à la St Etienne	3L 10S
Honoraires pour la huitaine du St Sacrement	13L 10S
Aux prêtres de Fouesnant au 1er Janvier 1747	1L 15S
Registres de baptêmes	2L 10S
Façon des cierges pascaux	4L 19S
Le tiers de Mr le Recteur	26L 19S 8D
Papier du présent compte	3S
Total des menues dépenses ordinaires	146L 9S 8D

Pour régler ces dépenses, la fabrique avait encore obtenu de l'évêque l'autorisation d'emprunter 300 I. à la fabrique de Kerbader et 300 I. à la fabrique de Ste Anne.

Durant cette année, on note les mêmes dépenses ordinaires que l'année précédente, avec en surplus :

12 I. payées à Bogeron vitrier

2 I. 2 s. pour déclaration à la maîtrise de Carhaix pour abattre des bois.

1 I. 10 s. pour achat de plâtre.

8 I. 8 s. payées au Sieur Vincent de Quimper pour peinture.

On relève surtout que la fabrique paiera 21 I. 6 s. pour diverses interventions contre les prétentions du Sieur Aubin Duplessis, procès qui ne fait que commencer.

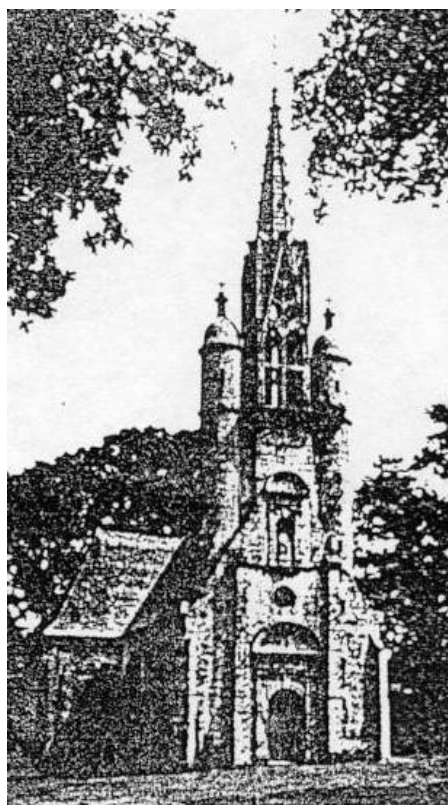
Sommes dues au clergé par les différentes fabriques en 1147 :

St Jean - fabrique Louis Cotten	pour tiers	3 l	14 s	
	pour taxe	3 l		9 d
	pour visite	1 l	10 s	
	Total	8 l	4 s	9 d
Ste Anne - Corentin Lahuec (de Leurbrat)	tiers	96 l	9 s	6 d
	Taxe	16 l	10 s	6 d
	Visite	1 l	10 s	
	Ecot	18 l		
En plus dû pour 500 clous de demi- lisce et 100 clous de lisce		5 l	15 s	
	Total	138 l	5 s	
St Révérend Maurice Le Pelleter	tiers	9 l	4 s	4 d
	Taxe	3 l		9 d
	Visite	1 l	10 s	
	Total	13 l	15 s	1 d
Kerbader- Paul Caradec	tiers	54 l	6 s	5 d
	Visite	1 L	10 S	
	Papier		3 S	
	Total	56 L	19 S	5 D

Saint Sébastien. Alain Betholom	tiers	15 l.	5 s.	4 d.
	Visite	1 l.	10 s.	
	Taxe	3 l.		9 d.
	Papier	19 l.	19 s.	1 d.
Total				
Saint Guénolé Yves le Goardet	tiers	12 l.	6 s.	8 d.
	Visite	1 l.	10 s.	
	Taxe	3 l.		9 d.
Total				
La Forêt	tiers	34 l.	12 s.	1 d.
	visite épiscopale	3 l.	12 s.	
	visite archidiaconale	1 l.	16 s.	
	papier		6 s.	
	taxe	16 l.	12 s.	
Total				
Fouesnant Julien Madua	tiers	26 l.	19 s.	8 d.
	visite épiscopale	4 l.	4 s.	
	visite archidiaconale	1 l.	16 s.	
	taxe	8 l.	3 s.	
Total				

Le tiers représente le tiers des oblations (offrandes). Ce versement nous permet de réaliser l'importance des chapelles pour les paroissiens de Fouesnant.

Elles avaient reçu comme offrandes :



Sainte Anne	289 l.	8 s.	6 d.
Kerbader	162 l.	19 s.	3 d.
La- Forêt	103 l.	16 s.	3 d.
Fouesnant bourg	80 l.	19 s.	
Saint Sébastien	45 l.	15 s.	
Saint Guénolé	37 l.		
Saint Révérend	27 l.	13 s.	
Saint Jean	11 l.	2 s.	

L'église du bourg de Fouesnant n'arrive qu'au 4^e rang. Les offrandes étaient parfois faites en nature; on procédait alors à l'issue de la grand'messe, à une vente aux enchères. En 1771, par exemple, il avait été vendu du blé pour 2 l. 5s du beurre pour 10 l. 8s.3d, des petits cochons 8 l. 18 s, des poulettes 13s.6d.

En 1752, ce sont encore des petits cochons, du beurre, mais aussi des essaims d'abeilles: Un essaim 5 l. 15 s. un deuxième 4 l. 10 s. un troisième 6 l. 10 s.

Un petit cochon avait été acheté par Alain Bolloré pour 2 l. 10 s. un essaim d'abeilles pouvait donc valoir 3 petits cochons.

L'argent de toutes les fabriques était rassemblé dans le coffre fort de l'église paroissiale. Après avoir participé à la construction de la sacristie, la fabrique de Kerbader possédait encore en 1756, dans le coffre, 1311 l. Sa trésorerie semble avoir toujours présenté une grande aisance. Cinq cadenas bouclaient ce coffre-fort. En 1769, les clefs étaient entre les mains de Jean Calvez le fabrique, Pierre Nédélec de Kerleya, François Guillou de Kerneint, et Bertholorn de Kerpol. Il manquait le 5ème cadenas, dont la clef revenait au recteur.

Parfois, le coffre fort servait à mettre à l'abri l'argent de particuliers. En 1779, les héritiers de feu Madame de Marigo du manoir de Landébec, reconnaissent que Mr. Hyroë recteur de Fouesnant, leur a remis la somme de 4250 l. avec la cassette qui les renfermait, et dont il avait bien voulu se charger du dépôt. "

Le conseil de fabrique semble avoir souhaité parfois être au courant du contenu exact du coffre; aussi procédait-on de temps en temps à un inventaire complet et détaillé du contenu.

(D'après des documents d'archives)

